

îles pour qu'il en soit fait des parcs nationaux. C'est ce qui fait qu'il est difficile d'arriver à une conclusion définitive à ce sujet; en attendant, il n'a pas été donné de nouveaux baux, je crois, depuis deux ans.

M. JONES—Je vous demande pardon.

M. MACKENZIE—L'honorable monsieur veut-il dire que de nouveaux baux ont été passés.

M. JONES—Oui.

M. MACKENZIE—On a renouvelé des baux, même cette année, en faveur des anciens locataires.

M. JONES—Je parle de nouveaux baux.

M. MACKENZIE—Je ne crois pas qu'il en ait été passé depuis un an. J'en suis presque certain.

En certains cas, l'on a donné des baux gratuits à certaines personnes, à quelques-uns des principaux membres du service civil d'Ottawa, dans l'intérêt même de la protection de ces îles, ces personnes s'engageant à y prévenir la destruction de la propriété.

Dans tous les cas, le gouvernement n'a pas l'intention de louer ces îles ou de les vendre, si l'on peut trouver quelque moyen de les garder à l'état naturel, excepté celles qui sont susceptibles d'être embellies par la culture.

Nous n'avons pas encore pris de décision finale quant à nos affaires avec les Sauvages, et cela constitue, pour ce qui est de conserver à ces îles leur caractère de parcs nationaux, une difficulté que l'honorable député saura apprécier, j'en suis sûr.

La motion est adoptée.

HAVRE DE COLLINGWOOD.

DEMANDE DE DOCUMENTS.

Sir JOHN A. MACDONALD—En l'absence de M. McCARTHY, j'ai l'honneur de demander en son nom, 1o. L'arrêté ou les arrêtés du Conseil relatifs aux conditions auxquelles le crédit a été recordé pour la construction du nouveau brise-lames et le dragage du havre de Collingwood, dans la province d'Ontario, et à la façon dont cet argent a été dépensé;

2o. L'arrêté ou les arrêtés du Conseil ordonnant la discontinuation de ces travaux ou aucun d'eux;

3o. Quelle est la somme totale dépensée pour ces travaux, en distinguant la somme payée pour le brise-lames de celle (s'il en est) dépensée pour le dragage;

4o. Quelle est la somme des remboursements reçus de la ville de Collingwood et de la compagnie du chemin de fer du Nord respectivement, et le montant (s'il en est) maintenant en caisse au crédit de la dite ville ou de la dite compagnie de chemin de fer au compte de ces travaux;

5o. Toutes les pétitions de la ville de Collingwood ou de ses habitants ou autres personnes, à l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries ou à l'honorable ministre des Travaux Publics, demandant l'achèvement de ces travaux;

6o. Tous les rapports des ingénieurs du ministère des Travaux Publics relativement au coût probable de ces travaux, à leur progrès et au coût de leur achèvement, et spécialement le rapport ou les rapports des inspecteurs faits en 1874 et 1877;

7o. Toute la correspondance échangée entre les autorités de la corporation de la dite ville et le ministère des Travaux Publics au sujet du prétendu non-accomplissement de l'arrangement relatif au dragage de ce havre.

La motion est adoptée.

RIDEAU HALL.

DEMANDE DE RAPPORTS.

M. FARROW—En l'absence de M. MITCHELL, j'ai l'honneur de demander en son nom un état tabulaire indiquant les sommes dépensées annuellement pendant les années 1872, 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877, pour:—

1o. Additions et réparations à Rideau Hall.

2o. Terrains, bâtiments et dépendances.

3o. Aqueduc, gaz et combustible.

4o. Ameublement général.

5o. Voyages du Gouverneur-Général et de sa suite.

6o. Télégrammes.

Aussi, toutes autres dépenses de l'Etat pour Rideau Hall, pendant les dites années.

M. MACKENZIE—Sans doute, l'honorable monsieur et la Chambre ont